



## ALTERNATIVE Police

52 rue Crozatier

75012 PARIS

0142385761

[seceretariat@alternativepn.fr](mailto:seceretariat@alternativepn.fr)

[www.alternativepn.fr](http://www.alternativepn.fr) –

*Simplement  
différent !*

Paris, le 16 mai 2017

# Communiqué

## de presse

### **Usurpation d'identité d'un représentant syndical national ALTERNATIVE Police Cfdt dépose plainte et se porte partie civile !**

Depuis sa création en septembre 2015, **ALTERNATIVE Police** a décidé de conduire un syndicalisme **assaini**, honnête et transparent dont le seul objectif est la défense des intérêts collectifs des gradés et gardiens de la paix ainsi que celui des adjoints de sécurité.

Alors que les syndicats de police historiques font l'objet d'une véritable défiance de la part des policiers au point d'engendrer des mouvements de colère et la constitution de collectifs, **ALTERNATIVE Police s'inscrit dans cette même démarche de mécontentement en dénonçant l'omerta autour de ce syndicalisme** de clientélisme, de favoritisme et de copinage pratiqué depuis bien trop longtemps dans la police nationale.

Le positionnement d'ALTERNATIVE Police depuis maintenant 18 mois a entraîné une véritable vendetta est menée depuis plusieurs mois par certains syndicats de police.

**Faute de pouvoir toucher directement à l'existence même d'ALTERNATIVE Police**, ce sont ses représentants qui sont directement visés à l'instar de notre conseiller technique national de la Police Judiciaire qui fait actuellement l'objet d'une usurpation d'identité sur Facebook visant à discréditer sa réputation et son action.

Deux plaintes ont été déposées, le **10 décembre 2016** auprès l'office centrale de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication et le **3 mai 2017**, entre les mains du Doyen des Juges d'instruction de Nanterre, plainte à laquelle s'associe Alternative Police.

Notre représentant a été entendu par l'IGPN le 15 mai 2017, à la demande du Parquet de Nanterre.

ALTERNATIVE Police dénonce le déroulement peu orthodoxe de cette audition puisque son représentant n'a pu véritablement bénéficier du statut de victime face à un mis un en cause, membre d'un bureau national d'une organisation syndicale concurrente, particulièrement virulent.

ALTERNATIVE Police est particulièrement inquiète des suites qui seront données à ces plaintes, notamment quant à la tenue du procès public qui permettrait de faire la lumière sur les pratiques syndicales au sein de la police.

**Ce nouvel épisode ne sera pas le dernier mais ALTERNATIVE Police poursuivra son combat jusqu'au bout !**